

La France peut elle s'inspirer des expériences étrangères : l'exemple des comptes notionnels

FIER, le 10 avril 2012

Florence Legros

Professeur Université Paris-Dauphine

Associée au BIPE

12 avril 2012



Bref rappel sur le fonctionnement des CN

- La masse des pensions individuelles reçues au cours de la retraite dépend du capital virtuel accumulé et de l'indexation
 - ▶ Choix du coefficient de conversion
 - Pension liquidée plus élevée si indexation limitée à l'inflation
- Pension liquidée plus faible si indexation plus forte
- Les règles adoptées
 - ▶ Italie : indexation des pensions sur les prix
 - ▶ Suède
 - *Revalorisation selon un index égal à l'écart entre le taux de croissance réel du salaire moyen et 1,6%*
 - *Correction par un mécanisme automatique d'équilibre, lorsque le passif du régime dépasse l'actif*



Les coefficients de conversion

Pension liquidée = Capital virtuel x Coefficient de conversion
Exemple de la Suède

Âge de la retraite	Génération 1938	Génération 1939	Génération 1940
61 ans	5,71%	5,67%	5,65%
62 ans	5,90%	5,86%	5,84%
63 ans	6,11%	6,06%	6,05%
64 ans	6,33%	6,28%	6,27%
65 ans	6,57%	6,51%	6,50%



Des différences entre l'Italie et la Suède

- Italie

- ▶ Révision tous les 10 ans des coefficients de conversion
- ▶ Longue période de transition (environ 30 ans, 15 ans en Suède)
- ▶ Taux de cotisation élevés (33% environ, 18,5% en Suède) et insuffisants à terme
- ▶ Un âge minimum de départ à la retraite faible

- Suède

- ▶ Plusieurs mécanismes d'ajustement automatique
- ▶ Importantes réserves (30% du PIB), qui permettent d'écarter le risque d'une modification précoce des nouveaux paramètres et d'absorber le choc du papy-boom

Arguments en vrac en faveur du passage

- Lisibilité des droits
 - ▶ En théorie, oui
 - ▶ En pratique, plus douteux (réformes rétroactives possibles, caractère virtuel de l'accumulation...)

- Équilibre financier du système : non
 - ▶ Sauf si prise en compte d'autres recettes (cf débats classiques)
 - *Question du calcul des évolutions des coefficients de conversion*
 - *Question des prévisions macroéconomiques*

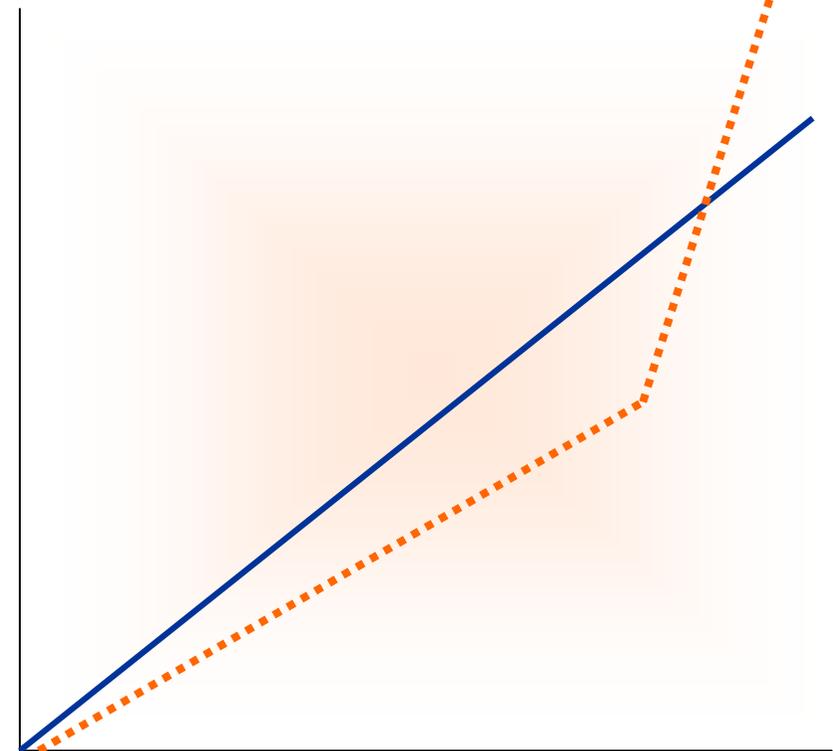
Arguments en vrac en faveur du passage

- Les carrières longues sont récompensées
- Les plus « pauvres » (petites retraites) en bénéficieront
- Cela permet de corriger les inégalités d'espérance de vie (voire par csp, sexe...)
- Clarification système protection sociale
- Clarification minimum vieillesse

Neutralité actuarielle: des incitations aux « purs CN »

- La neutralité à la marge donne les incitations à reculer le départ en retraite (calcul de la surcote ?)
- La neutralité en niveau : la somme actualisée des cotisations = la somme actualisée des pensions : pas de redistribution sauf si les coefficients de conv. varient par cs

Acquisition de droits



Période de cotisation

La correction des inégalités d'espérance de vie ne va pas de soi

- Si les coefficients de conversion sont calculés par génération, les bas revenus sont lésés (en moyenne)
- Si les coefficients de conversion sont calculés par cs :
- Problèmes d'effets de seuil (il faut lisser les coefficients si on ne veut pas qu'il y a des phénomènes de « passagers clandestins »)
- Problème qui tient à ce que la variance intra est toujours supérieure à la variance inter.
- Quid des disparités hommes/femmes
- Quid des autres branches d'assurance sociale ?

Quelques questions

- On insiste beaucoup sur transparence mais passage aux comptes notionnels avec équilibre du régime peut entraîner près de 70% de perdants (par rapport à situation sans équilibre..., source modèle Prisme-Cnav, simulation à un passage à un régime par points) : ce passage ne peut-il pas être perçu comme raffinement subtil censé bénéficier aux plus pauvres et permettant de faire passer une réforme non désirée (même si jugée nécessaire par certains) via corrections techniques invisibles ?
 - ▶ Nota : déjà le cas par le passé avec luttes sur âges ou durées symboles et absences de réactions à modification taux d'appel

Les gagnants et les perdants à un tel passage

- Est-ce que l'écart entre « normaux » et poly pensionnés ne va pas mécaniquement croître avec cette réforme ?
- Rappelons que 42% des suédois « échappent » aux comptes notionnels. Un zéro pilier apparaîtrait indispensable mais ... remet en compte les incitations.

Possible imaginer mouvement uniquement pour régime général ?

- Alignement des règles du privé (et des coefficients qui vont avec) aux salariés du secteur public ne vont-ils pas changer l'équilibre ?
- N'y a-t-il pas danger à ne tester la réforme que sur ce segment ? (problème minimum contributif, poly pensionnés, fonctionnaires et autres...) : résultats d'ensemble demeureront-ils valables ?

www.bipe.com